

TOUS ACTEURS

pour l'avenir de notre territoire

Se déplacer

Vivre

Se loger

Travailler

Entreprendre

16 villages, 1 territoire, 1 projet
au service des habitants

Sommaire



Vivre et s'épanouir

Tout trouver sur place	p 4 - 5
Se loger	p 6 - 7
Se déplacer	p 8 - 9



Travailler et entreprendre

Développer l'emploi local	p 10
Défendre l'agriculture	p 11



Valoriser notre cadre de vie

Préserver notre patrimoine naturel et bâti	p 12 - 13
Organiser l'équilibre du territoire	p 14
Evoluer en affichant une identité renouvelée	p 15

GUIDE DE LECTURE



Chaque thématique est abordée de la manière suivante :
à chaque question,



une série d'actions menées par les collectivités (communes et Copamo), chacune selon ses domaines de compétence



une implication citoyenne

Édité en juin 2007 par la Communauté de Communes du Pays Mornantais ; Responsables de la publication : Alain Estrade, Président et Gérard Grange, vice-Président chargé de l'aménagement de l'espace ; Rédactrice en chef & crédit photos : Martine Marrec, service communication 04 78 19 91 69, communication@cc-paysmornantais.fr ; Direction artistique : Ethik & Taktik 04 78 48 36 02 www.ethiktaktik.com ; Impression : Imprimerie Reboul 04 77 81 59 59 ; Tirage : 15000 exemplaires ; dépôt légal ISSN : 1955-0650 Passeport pour un avenir réfléchi (version citoyens).

Chassagny • Chaussan • Mornant • Orliénas • Riverie • Rontalon
Saint-Andéol-le-Château • Saint-André-la-Côte • Sainte-Catherine
Saint-Didier-sous-Riverie • Saint-Jean-de-Touslas • Saint-Laurent-d'Agny
Saint-Maurice-sur-Dargoire • Saint-Sorlin • Soucieu-en-Jarrest • Taluyers

Lors de la cérémonie des vœux 2007, nous avons présenté le projet de territoire pour notre Pays Mornantais dans un fascicule intitulé « Passeport pour un avenir réfléchi ».

Ce document, riche en informations, références et propositions est à votre disposition dans vos communes.

Nous avons voulu rendre concrète et pratique cette réflexion pour que chacun, collectivités, entreprises, agriculteurs, salariés, étudiants, retraités... participe, dans son domaine, à la vie du territoire et à son développement harmonieux et durable.

Le projet de territoire est l'affaire de tous, nous en sommes tous les acteurs engagés. Il concerne aussi bien des actions de politique de l'habitat, des déplacements, de développement économique que des gestes quotidiens de voisinage, de solidarité ou de respect de l'environnement.

Le territoire est certes un périmètre géographique alliant plateaux et coteaux à proximité d'une grande agglomération mais c'est aussi et surtout un lieu de vie et d'échanges qui forge notre identité et qui engage notre avenir.

Alain Estrade

Président de la Communauté de Communes
du Pays Mornantais



Tout trouver sur place

Equipements, commerces et services contribuent à notre bien-être en nous facilitant la vie au quotidien. Le développement des services doit répondre aux fortes attentes de la population. Renforcer et enrichir l'offre de services repose sur l'engagement de la collectivité mais aussi sur son soutien aux initiatives associatives. Si le maintien du petit commerce est vital pour certaines catégories de population, son avenir dépend des comportements d'achats de l'ensemble des consommateurs locaux.



Mes parents sont de moins en moins autonomes, je suis inquiète, puis-je compter localement sur des services adaptés ?



Maisons de retraite, associations d'aide et de maintien à domicile ADMR et AMAD pour le portage de repas et les Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), le Pays Mornantais bénéficie d'un réseau associatif professionnalisé qui répond aux besoins les plus variés des personnes âgées.

La Christinière, établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, s'installe à Taluyers dans un bâtiment neuf, plus fonctionnel avec une offre de soins médicaux plus large.

Certaines jeunes entreprises spécialisées dans les services à domicile commencent à se développer et plusieurs projets d'établissements d'accueil de jour, ou de nuit pourraient aboutir prochainement.

La Copamo soutient financièrement les associations et participe activement aux réflexions visant à renforcer les services aux familles, aux personnes âgées ou handicapées.

Enfin, communes et Copamo militent pour un maintien des services publics de proximité (Poste) et cherchent à préserver le petit commerce en centres-bourgs.

Danièle - Correspondante de l'AMAD à Orlénas

Rendre visite aux personnes âgées, ça compte pour moi, j'aime bien aller les voir, passer du temps avec elles, discuter de choses et d'autres. Je suis née à Orlénas alors je me sens concernée, ça me paraît naturel de le faire. C'est un service que l'on peut rendre et qui est enrichissant pour nous.





Exercer une activité professionnelle tout en étant maman, c'est désormais courant, mais quelles sont les solutions de garde pour nos enfants ?



Haltes-garderies, équipements scolaires et de loisirs en nombre suffisant, sont devenus indispensables. Pour accompagner les initiatives associatives ou communales en direction des jeunes et des tout petits, la Copamo a mis en place une politique petite enfance et jeunesse. Elle se traduit par la création de nouveaux équipements intercommunaux (centres de loisirs et haltes-garderies). Les 2 Relais d'Assistantes Maternelles Itinérants (RAMI) offrent aux enfants, à leurs assistantes maternelles ainsi qu'à leurs parents, l'opportunité de se retrouver dans le cadre d'activités collectives d'éveil.

En développant les services périscolaires les communes répondent aux attentes des parents d'élèves.

La Copamo poursuit ses efforts pour parvenir à une offre de services suffisante et répartie le plus équitablement sur le territoire communautaire.



Charlotte et Maëlys - St-Laurent d'Agny

Dès le début de ma grossesse, j'ai profité des animations du RAMI pour rencontrer des assistantes maternelles. J'ai aussi visité les haltes-garderies entre mon domicile et mon lieu de travail. Aujourd'hui, je suis tranquillisée pour mon enfant.



Pour pratiquer une activité sportive ou culturelle, les associations nous offrent l'embarras du choix. Pourtant, on entend dire que les bénévoles s'essoufflent, comment les aider à conserver tout leur dynamisme ?



Avec 420 associations sur notre territoire, nous bénéficions d'une vie culturelle et sportive aussi riche que dynamique. Les associations à caractère social (et pour certaines, humanitaire) sont nombreuses et les services qu'elles offrent aux familles nécessitent beaucoup d'investissement humain (bénévoles et salariés) et de plus en plus de compétences professionnelles. Cette dynamique associative est complétée par l'investissement important des communes et de la Copamo en équipements culturels (salle Jean Carmet) et en équipements sportifs (piscine intercommunale, gymnases, etc.).

Nous avons créé le Service Intercommunal aux Associations (SIA) pour les accompagner dans la gestion des payes et sur le domaine complexe de la législation. La pérennité des associations dépend à la fois du soutien financier des communes et du bénévolat. Heureusement, le vivier de jeunes retraités à venir devrait renforcer la solidarité associative.



Frédéric - Président du local jeunes de Ste- Catherine

Etre président d'une association, c'est tout nouveau pour moi. Avec les jeunes du bureau, nous sommes tous très motivés et nous faisons beaucoup d'efforts pour organiser plusieurs activités et faire participer les adhérents.





Se loger

S'installer sur notre territoire pour y vivre, devrait être un libre choix pour tous. Pourtant, les offres peu nombreuses et les prix élevés des loyers ou des terrains créent beaucoup trop d'exclusions. C'est pour rétablir un équilibre dans la population et offrir la possibilité au plus grand nombre de se loger sur place dans l'avenir, que nos communes se mobilisent sur les questions d'habitat et d'économies d'énergies, tout en veillant à limiter l'étalement urbain.



Lorsqu'on est jeune, il est difficile de trouver un logement locatif. Il y en a peu et les loyers sont trop élevés ! Il est encore plus difficile d'accéder à la propriété. Est-ce que dans l'avenir ce sera toujours aussi compliqué ?



Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes et le Plan Local de l'Habitat (PLH) piloté par la Copamo doivent répondre aux besoins en logements de toutes les catégories de population.

Le nombre de logements à loyer modéré devra être revu à la hausse dans l'offre publique et privée. Dans cette perspective, les communes se mobilisent pour doubler leur parc de logements à loyer réglementé.

L'accession à la propriété pour les jeunes ménages doit être facilitée. De plus, le parc de logements va se diversifier, sous l'impulsion des PLU, par une limitation des zones pavillonnaires au profit d'un habitat groupé et de petits immeubles collectifs.

Il faut que chacun puisse trouver la parcelle de terrain, la maison, ou l'appartement adapté à ses envies et à ses ressources.



Joseph - Propriétaire de 2 appartements à St-André-la-Côte

Les locations ça nous aide bien. Nous ne sommes pas des proprios embêtants ! Nous avons toujours loué à des jeunes amoureux de la nature. Ici, c'est l'ancien château de la baronnie de Riverie alors nous avons tout refait aux normes avec des doubles vitrages et une bonne isolation.





Mes parents veulent rester dans leur maison le plus longtemps possible. Quelles sont les solutions pour adapter leur logement pour l'avenir ?



Nous souhaitons, à travers notre politique du logement, prendre en compte les besoins des personnes âgées, mais aussi, des personnes handicapées et des familles avec des enfants en bas âge.

Désormais, tous les nouveaux projets de logements collectifs (réhabilitations ou constructions) devront être accessibles à tous (ascenseurs, rampes d'accès, etc.). Une partie de ces logements sera obligatoirement équipée pour l'accueil des personnes âgées ou handicapées. Des aides existent également pour les projets privés d'amélioration de l'habitat.



Thérèse (74 ans) et Antoine (78 ans) - Chassagny

Nous avons obtenu des aides* pour aménager un cabinet de toilette au RDC avec une douche à l'italienne et un sol anti-dérapant. Les interrupteurs et l'entrée sont maintenant adaptés à une personne en fauteuil.

(*) subventions PACT-ARIM/commune + Département + Anah



On parle beaucoup d'économies d'énergie dans les maisons et les bâtiments publics, la Copamo prévoit-elle des solutions pour ses propres locaux ?



La Copamo est très attachée à la préservation de l'environnement. Pour chacun de ses projets de constructions ou de réhabilitations de bâtiments, tous les aspects HQE (Haute Qualité Environnementale) sont étudiés, tant dans le choix des matériaux utilisés que dans les moyens d'éclairage ou de chauffage. Ainsi, le futur centre aquatique sera notre référence en la matière.

Dans notre PLH, les projets de constructions ou de réhabilitations économies en énergie et bien intégrés architecturalement seront encouragés.

Pour vous guider dans vos choix et vous informer sur les nouvelles aides liées aux équipements économies, nous organisons à la Copamo et dans les communes, des permanences de conseil. Plusieurs associations locales proposent aussi des rencontres sur ces questions, ainsi que des achats groupés, renseignez-vous !



Sylvette et Pierre-Luc - Soucieu-en-Jarrest

Nous avons équipé nos lampes d'ampoules à basse énergie, nous éteignons nos appareils ménagers au lieu de les laisser en veille et nous dégivrons régulièrement le congélateur et le frigo. Nous économisons 30% d'énergie !



Se déplacer

Améliorer, sécuriser les voiries et encourager les transports doux en général, c'est le combat des collectivités pour permettre les déplacements des ménages, localement et vers l'extérieur, mais aussi, pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons.



Avec les problèmes de réchauffement climatique, nous sommes nombreux à vouloir nous déplacer sans voiture d'un village à l'autre. Seul problème, la rareté des bus et des voies sécurisées pour piétons et vélos ! Cela va-t-il évoluer prochainement ?



Il nous semble en effet indispensable d'aménager et de sécuriser les voies existantes (carrefours, traversées de départementales, etc.) dans une perspective de multifonctionnalité (sur-largeurs pour piétons, tracteurs et cyclos). Nous mettons aussi tout en œuvre pour créer un maillage vélo, adapté aux besoins des habitants. Parallèlement, nous souhaitons expérimenter des systèmes de navettes électriques ou à bio-carburants pour faciliter l'accès des jeunes et des personnes âgées aux commerces, marchés et équipements intercommunaux.



Benjamin (10 ans) - Rontalon

“ Ça fait longtemps que je n'avais pas pris le pédibus. Prendre la voiture, c'est tellement plus simple ! Surtout qu'elle est garée devant la porte ! Mais finalement c'est sympa de se retrouver avec des copains pour aller à l'école. C'est comme si on faisait une récréation avant de commencer l'école.





C'est exaspérant de se retrouver bloqués dans les bouchons pour aller travailler sur Lyon. A quand des solutions de remplacement ?



Nous militons pour que les transports en commun deviennent accessibles à tous et complémentaires au réseau de l'agglomération. Cela consiste à multiplier les solutions de rabattement et de connexion au réseau de transports urbains. Il en va de la sauvegarde de l'identité de nos villages. Avec les Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais, nous œuvrons auprès de la Région pour la remise en état des lignes de trains entre Brignais/Givors et Brignais/Gorge de Loup. Nous sollicitons aussi le Département pour optimiser les lignes de cars existantes (fréquence, horaires, tarifs), renforcer la coordination car/train et développer un système de navettes de rabattement sur les gares.

Les voies de desserte des gares doivent être mises en sécurité dans une optique de partage de la chaussée entre les différents usagers : vélos, piétons, transport collectif, etc.

Isabelle et Danielle - Association 1, 2, 3 Soleil à Mornant



Nous avons décidé d'organiser un forum sur le covoiturage dans le cadre de la journée des déplacements doux organisée par la municipalité de Mornant, pour développer ce mode de transport : c'est moins cher, moins polluant, et plus agréable de faire le trajet à plusieurs.



A l'augmentation du trafic en provenance des Monts du Lyonnais vient s'ajouter celle des poids lourds en direction de nos entreprises. Comment maîtriser ces flux et sécuriser nos centres-bourgs ?



Nous souhaitons privilégier la requalification des routes existantes avec, si possible, des itinéraires d'évitement de nos centres-bourgs pour les camions et restons fermement opposés aux projets autoroutiers (A45 et COL) qui n'ont pas vocation à résoudre nos problèmes de déplacements vers l'agglomération, ni à fluidifier le trafic local.

Une concertation avec les Monts du Lyonnais devrait aboutir à une meilleure gestion des flux Ouest-Est via le Pays Mornantais.

Le développement du transport en commun permettra aussi de désengorger nos axes structurants locaux.

Pierre - Livreur à St-Jean-de-Touslas



Je suis toujours prudent au volant de mon camion. Je respecte les limitations de vitesse pour la sécurité des cyclistes et des piétons. Et en ville, je suis encore plus vigilant, surtout à la sortie des écoles.



Développer l'emploi local

Le territoire est riche d'un vivier de 1000 Petites et Moyennes Entreprises (PME) génératrices d'emplois sur place. Pourtant, on constate un décalage entre les besoins de nos entreprises et les qualifications des actifs du territoire. Nos actions au niveau de l'emploi, du développement économique et de l'amélioration de l'offre de logements, ont pour but de faire évoluer la situation.



Travailler sur place, tout le monde y gagne, l'employeur, l'employé... et l'environnement ! Reste la question de l'adéquation entre nos qualifications et les postes offerts localement. Comment parvenir à une meilleure concordance ?



Notre Espace Emploi rapproche l'offre et la demande, notamment dans le cadre des journées proximité emploi auxquelles participent activement les entreprises. Recruter localement, c'est le vœu des entreprises, dont la majorité accepte de former les candidats motivés. Notre salle multimédia a aussi pour vocation de faciliter la formation professionnelle sur place et de renforcer l'adéquation des qualifications aux postes proposés localement.

Nous souhaitons favoriser le développement du télé-travail, et accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois, en particulier, les services à la personne qui font écho aux besoins des habitants.



Jacques - Employé chez MTL à Mornant (parc d'activités des Platières)

J'ai trouvé du travail sur place avec l'aide de l'Espace Emploi à Mornant. Comme je n'avais pas toutes les compétences demandées, mon employeur m'a fait confiance en acceptant de me former. Et aujourd'hui, c'est moi qui forme les nouveaux venus !



Aider les entreprises et les artisans à s'installer, c'est bien pour le dynamisme local et l'emploi, mais est-ce compatible avec la préservation de l'environnement ?



A proximité de l'agglomération, la qualité environnementale est devenue un véritable atout économique. Nous proposons des sites d'implantation adaptés, offrant une bonne desserte aux entreprises. Ainsi, nous souhaitons privilégier l'extension mesurée des parcs d'activités existants, tenant compte des enjeux agricoles et préservant le cadre de vie. Pour accompagner les jeunes créateurs (artisans et TPE) dans le lancement de leur activité, nous allons créer plusieurs hameaux d'entreprises, sites de petite taille bien intégrés aux villages. Les communes travaillent aussi sur des projets mixtes habitat/commerce qui permettront de revitaliser les centres-bourgs.



Maxime - Propriétaire d'un vieil immeuble à Riverie

Ca fait 40 ans que je loue mon rez-de-chaussée à l'épicier et tant que je serai vivant ça restera comme ça. Un commerce, c'est bien pour la vie du village.



Défendre l'agriculture

Véritable activité économique génératrice d'emplois et de produits de qualité, l'agriculture du Pays Mornantais participe à un aménagement équilibré de l'espace et à la grande diversité de nos paysages. Protéger les espaces agricoles fragilisés par la pression foncière et favoriser l'installation des jeunes pour maintenir le dynamisme agricole, est un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire.



On dit que l'agriculture doit s'adapter pour survivre sur un territoire comme le nôtre. Comment ?



Nos communes veillent à sécuriser les zones agricoles dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour protéger durablement l'outil de travail des agriculteurs. La Communauté de Communes met en place, en partenariat avec les organismes agricoles, un dispositif favorisant la mise en relation cédants/repreneurs tenant compte de la diminution des successions familiales.

Nous encourageons également toutes les initiatives de valorisation des productions locales (promotion, labellisation, etc.) et de diversification de l'activité agricole : vente directe, transformation des produits, agro-tourisme, cultures bio, etc.



Marie Jeanne - St-Andéol-le-Château

En vivant à la campagne, j'ai la chance de trouver sur place un panier complet de produits locaux que je peux acheter directement chez les producteurs.

J'apprécie également la diversité des paysages, à la fois naturels et cultivés. Quand je pars en randonnée, je sais que les vergers ne sont pas des libres services et je ne laisse pas mon chien divaguer hors des sentiers balisés.



Que deviennent les plastiques utilisés dans l'agriculture que l'on retrouve parfois dans la nature ?



Une collecte des plastiques agricoles usagés est organisée chaque année au niveau intercommunal. Elle permet le recyclage d'une cinquantaine de tonnes. D'une manière générale, les agriculteurs s'engagent de plus en plus dans des pratiques respectueuses de l'environnement : limitation des produits de traitement, économie d'eau, replantation des haies, etc.



Gilbert - Agriculteur bio à Chaussan

Malgré leur impact discutable dans le paysage, les serres sont un des endroits où la lutte contre les maladies est efficace. Il existe d'autres solutions qui permettent de façon écologique de mieux maîtriser les cultures et de moins polluer : utilisations d'insectes utiles, désherbage mécanique, etc.





Préserver notre patrimoine naturel et bâti

Espace de respiration aux portes de Lyon, le Pays Mornantais bénéficie d'un patrimoine exceptionnel sur le plan naturel, paysager et historique. L'urbanisation, les projets autoroutiers, la déprise agricole constituent ses principales menaces.



J'habite dans un environnement que j'apprécie. Comment protéger cette richesse paysagère et écologique ?



Nous avons choisi de rendre inconstructibles sur nos PLU, les 10 Espaces Naturels Sensibles (ENS), identifiés et classés au niveau du Département.

Ces zones naturelles sont très importantes pour l'équilibre de notre territoire et pour que la nature continue d'exercer ses fonctions essentielles. Nous avons déjà réalisé de nombreux travaux de valorisation des milieux naturels, favorisé la préservation des espèces protégées animales et végétales, en partenariat avec des agriculteurs, des associations environnementales et le Conseil général du Rhône.

Nos actions de sensibilisation auprès des écoles y contribuent également. Pour répondre aux besoins de loisirs nature tout en limitant les conflits d'usage et les atteintes à l'environnement, nous sommes aussi amenés à organiser leur fréquentation.

Nous entendons poursuivre ces démarches et les développer sur l'ensemble des ENS.



Alice (9 ans) - St-Maurice-Sur-Dargoire

Avec mon papa j'ai fait le nettoyage de printemps, on trouve plein de plastiques. Dans la nature, ça pollue. Nous, on emmène toujours un sac pour les pique-nique. On jette dedans nos ordures et on les met après à la poubelle.



?

Les ressources en eau sont limitées sur notre territoire, pourtant en période de fortes pluies, les risques d'inondations sont importants en aval. Quelles sont les solutions pour y remédier ?



Le débit de nos nombreux ruisseaux est faible et ne peut être utilisé, ni pour l'alimentation en eau potable ni pour l'irrigation. La sensibilité à la pollution en est ainsi accrue. Il est d'autant plus indispensable de préserver la ressource en eau par la poursuite des opérations d'assainissement collectif, l'optimisation de l'assainissement auto-nome et la lutte contre les pollutions d'origine agricole et industrielle.

L'urbanisation et la nature des sols créent des phénomènes d'érosion des terrains et entraînent des risques d'inondations importants dans les secteurs plus urbanisés de l'aval (Brignais, Givors, Grigny). Face à cela, nous devons gérer solidairement le rejet des eaux pluviales à l'échelle des bassins versants du Garon, du Gier et de la Coise. La réalisation de bassins de rétention est notamment programmée pour toutes nouvelles opérations d'aménagement. La protection des zones humides, des haies et du lit majeur des rivières est aussi nécessaire pour la rétention de l'eau dans les secteurs naturels et agricoles.



Christine - Association potager en compagnie à St-Didier-sous-Riverie

Au jardin, pour économiser l'eau, on utilise un arrosoir et on paille nos végétaux, ça permet de garder l'humidité. On fertilise exclusivement avec des engrains naturels : compost de nos déchets, orties aux pieds des tomates, etc.



?

Comme l'aqueduc romain du Gier, témoin de plus de 2000 ans d'histoire, le bâti traditionnel et le patrimoine religieux font partie de notre culture et méritent aussi de défier le temps. Auront-ils cette chance ?



Les communes sont à l'origine d'opérations de restauration et de valorisation des vestiges de l'aqueduc (Mornant, Soucieu), ceci malgré les difficultés liées à leur localisation en terrains privés. Le Syndicat intercommunal de l'Aqueduc romain du Gier (du Pilat à Lyon) est chargé de prendre des initiatives pour assurer la pérennité de l'ouvrage.

Le patrimoine religieux et le petit patrimoine rural (loges, puits, murets, passerelles en pierre, etc.) font aussi l'objet d'une attention particulière des communes et des associations de sauvegarde du patrimoine. Des chantiers de jeunes ou d'équipes en réinsertion professionnelle sont régulièrement mobilisés.



Hervé - Propriétaire d'une loge à Taluyers

Mon grand-père m'a appris que les loges servaient autrefois d'abris, pour les outils, les bergers et les ouvriers qui enlevaient les pierres des champs pour construire des murets. Aujourd'hui, je suis sensible à la restauration de ce patrimoine et grâce aux Brigades Vertes, ma loge a pu être restaurée.



Organiser l'équilibre du territoire

Par sa proximité immédiate avec Lyon, le Pays Mornantais est particulièrement attractif. Sa population a doublé en vingt ans et les besoins en logements ne cessent d'augmenter. Pour y répondre tout en veillant à conserver l'identité du territoire et des villages, l'élaboration de ce projet de territoire par les collectivités était nécessaire. Il précise les conditions de son développement sous tous ses aspects.



Nos villages ne vont-ils pas bientôt devenir la grande banlieue de Lyon ?



Les communes et la Copamo proposent un projet équilibré, offrant un développement maîtrisé de l'urbanisation, moins consommateur d'espace afin de protéger l'environnement et l'agriculture, garants de la qualité de notre cadre de vie. Ces orientations confortent les coupures vertes entre les villages.



Les espaces agricoles et naturels qui façonnent notre territoire font d'ailleurs l'objet d'une valorisation et d'une forte protection dans les PLU et dans le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Ouest Lyonnais. Ces documents ont pour objectif de conforter l'identité de nos villages, leur rôle fédérateur et social.

Les PLU de nos communes privilient les projets de diversification de l'habitat. La réhabilitation de logements et les constructions groupées sur les terrains disponibles sont également encouragées en centres-bourgs, notamment dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH).

En compensation de cette relative densification de l'habitat, des espaces publics de respiration plus généreux sont à prévoir : places, placettes, parcs arborés, jardins d'enfants, etc.

Franck - St Sorlin



Les haies, c'est important, ça retient la terre et l'eau. Il faut les conserver. Dans mon jardin, j'ai planté un mélange d'espèces locales. Ça sent bon et les oiseaux y trouvent facilement des graines. C'est aussi un repère pour les lapins.

Evoluer en affichant une identité renouvelée

Le Pays Mornantais possède une histoire. Il doit être regardé comme un patrimoine, que nous avons reçu en héritage avec ses richesses et ses fragilités. Pour nous, habitants et élus du Pays Mornantais, principaux acteurs de son développement, son évolution doit s'inscrire dans une logique de développement durable. Notre devoir est de lui préserver toute son autonomie, sa vitalité économique et sociale, sur la base d'une identité "renouvelée", faite de traditions et de modernité.

Notre territoire offre un réel patrimoine qui doit être géré comme un espace susceptible de conserver, dans le futur, des potentialités d'adaptation et des usages non prévisibles dans le présent. Mais, c'est aussi un héritage en paysages, espaces naturels et espaces traditionnels bâtis que nous avons le devoir de préserver.

Il faut partir du principe que la campagne vue comme le réservoir d'expansion de la ville est un modèle périmé. Il existe aujourd'hui une alternative au phénomène de banlieue, fut-elle chic, qui est le réseau de villages, à condition que la pérennité des espaces agricoles et des coupures vertes soit garantie. Il s'agit de rechercher un équilibre permettant de préserver le caractère rural du territoire sans négliger son essor économique et social.

Gérard Grange

Vice Président chargé
de l'aménagement et de l'espace



Nos remerciements à tous les contributeurs de ce projet de territoire et aux habitants de nos 16 communes qui ont accepté de témoigner de leur implication, présente et à venir, dans la vie locale.



Communauté de Communes du Pays Mornantais
Route de St Laurent d'Agny • 69440 Mornant
tél : 04 78 44 14 39 • fax : 04 78 44 08 80
email : copamo@cc-paysmornantais.fr
site : www.cc-paysmornantais.fr